

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 4 septembre 2026 portant nomination au Haut Conseil à la vie associative

NOR : SPOV2622933A

Le Premier ministre,

Vu l'article 63 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

Vu le décret n° 2011-773 modifié du 21 juin 2011 relatif au Haut Conseil à la vie associative ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2021 portant nomination au Haut Conseil à la vie associative ;

Vu la proposition de la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

Arrête :

Article 1^{er}

A compter du 4 octobre 2026, en application du 1° de l'article 4 du décret du 21 juin 2011 susvisé, sont nommés membres du Haut Conseil à la vie associative, pour une durée de cinq ans :

Mme Virginie BALLIF.

Mme Sarah BERTAIL.

Mme Chantal BRUNEAU.

M. Michel CATINAT.

Mme Suzanne CHAMI.

M. David CHAUFER.

Mme Coline COSSERAT.

Mme Charlotte DEBRAY.

Mme Danielle DESGUEES.

M. Guillaume DOUET.

M. Alexis GUERIT.

M. Thierry GUILLOIS.

M. Rudy JARDOT.

Mme Ann-Sophie de JOTEMPS.

Mme Kathleen MAC LEOD TREMAUX.

Mme Gabriela MARTIN.

M. Wilfried MEYNET.

M. Antoine ORTIZ.

Mme Frédérique PFRUNDER.

M. Maël POUSSET.

M. Sylvain RIGAUD.

M. Eric ROSSI.

Mme Hélène SALUDEN.

Mme Emilie SARRAZIN.

M. Tommy VEYRAT.

Article 2

A compter du 4 octobre 2026, en application du 2° de l'article 4 du décret du 21 juin 2011 susvisé, sont nommés au titre des personnalités qualifiées du Haut Conseil à la vie associative, pour une durée de cinq ans :

Mme Halima BENSALAH ESKALI.

Mme Elisabetta BUCOLO.
M. Floriant COVELLI.
M. Jean-Pierre DUPORT.
M. Patrick GIANFALDONI.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 septembre 2026.

Pour le Premier ministre et par délégation :

La secrétaire générale du Gouvernement,

LAURENCE MARION